

Visites effectuées par les inspecteurs chez les détaillants (janvier à décembre)

	2018	2017	2016
Nombre de visites d'inspection	2 380	1 454	1 675
Nombre de visites avec personnes mineures pour tentatives d'achat	3 438	3 512	1 795

Infractions émises relativement à certaines dispositions de la loi ainsi que les condamnations y étant associées (janvier à décembre)

	2018		2017		2016		
	Constats d'infraction	Jugements	Constats d'infraction	Jugements	Constats d'infraction	Jugements	
Vente de tabac à un mineur (article 13)	Détaillant	520	320	278	419	232	459
	Employé	286	84	106	43	25	24
Omettre d'indiquer au moyen d'affiche les endroits où il est interdit de fumer - intérieur et le 9 mètres (article 10)	102	13	47	5	42	0	
Omettre d'afficher à la vue l'interdiction de vendre du tabac à un mineur (article 20.4 et 20.5)	30	15	19	5	4	3	
Omettre de déclarer au registraire des entreprises son activité de vente de tabac au détail (article 20)	30	19	23	17	19	14	
Étaler du tabac ou son emballage à la vue du public (article 20.2)	78	101	104	37	44	22	
Faire une publicité directe ou indirecte en faveur du tabac de façon non conforme à la loi (article 24 et article 25 du règlement)	74	67	78	16	68	7	

Note : les jugements rendus, par exemple en 2016, ne sont pas nécessairement des jugements pour les constats d'infraction émis en 2016, mais bien souvent pour les constats d'infraction des années antérieures. Il en est de même pour les jugements des années 2017 et 2018. Cette réalité est due au fait que les délais judiciaires peuvent être assez longs dans certaines régions.